



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 17 novembre 2004

Monsieur Claude Dauphin
Membre du comité exécutif
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.110
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur,

C'est avec grand intérêt que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, au nom de ses quelque 7 000 membres, a pris connaissance du projet d'implantation d'une gare ferroviaire destinée au transport en commun, dans le secteur l'Acadie-Chabanel du corridor de la ligne Montréal/Blainville.

Pour la Chambre, ce secteur de la ville constitue un pôle d'emplois majeur pour la métropole puisqu'il regroupe plus de 1 000 entreprises oeuvrant dans divers secteurs d'activité et qui emploient près de 20 000 personnes. L'industrie de l'habillement compte 500 entreprises au sein desquelles travaillent plus de 11 000 personnes. Or ce secteur fait face à de vives concurrences internationales.

Selon la Chambre, l'implantation d'une gare permettrait, par l'accroissement de la mobilité des travailleurs du secteur et des résidants du corridor Montréal/Blainville des régions de Laval et de la couronne nord, de favoriser la compétitivité de ce pôle économique. En effet, une telle infrastructure favoriserait l'attraction de nouveaux investisseurs qui, en définitive, contribueraient à rendre plus innovant, compétitif et diversifié ce secteur stratégique de la ville, situé près d'axes de transport routiers importants et d'infrastructures majeures telles que le marché central (Place des maraîchers) et le parc industriel l'Acadie. En outre, un tel projet encouragerait les acteurs riverains, de même que les différents paliers de gouvernements, à mettre de l'avant des projets structurants visant à re-développer ce secteur déstructuré.

Pour l'ensemble de ces raisons, et particulièrement pour le levier économique qu'elle constitue, la mise en place d'une gare au sein du secteur l'Acadie-Chabanel devient, aux yeux de la Chambre, un facteur de succès pour favoriser tant la compétitivité et la diversification des entreprises de ce pôle économique, que le re-développement du secteur.

Tout en vous assurant que la Chambre partage les préoccupations de la Ville concernant la vitalité économique du secteur l'Acadie-Chabanel, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,

Benoit Labonté